



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**292^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

CDU-230923 (A)

Le 23 septembre 2023

de 8 h 30 à 10 h 25

Pavillon Simon-Larouche, Salle PSL-105

Campus d'Edmundston

Réunion annuelle

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-230923



CDU-230923 (A)

UNIVERSITÉ DE MONCTON

292^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 23 septembre 2023

de 8 h 30 à 10 h 25

Pavillon Simon-Larouche, Salle PSL-105
Campus d'Edmundston

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Michelyne Paulin	aUMni
Mike Bannister	Extérieur du N.-B. (N.-É.)	Denis Prud'homme	U de M
Étienne Bélanger	Étudiant (Moncton)	Recteur et vice- chancelier	
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	AUTRES PERSONNES PRÉSENTES	
Morel Caissie	Nord-Ouest	Lynne Castonguay,	U de M
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	secrétaire générale	
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Janice Comeau,	Moncton
Sébastien Dupuis	Sud-Est	secrétaire d'assemblée	
Denise Frenette	Sud-Est	Gabriel Cormier,	U de M
Abby Godin	Étudiante (Edmundston)	vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	
Daniel Goguen	Extérieur des régions	Sébastien	Edmundston
Louise Imbeault	Chancelière	Deschênes, vice- recteur	
Mathis Joly	Étudiant (Shippagan)	Gilles Roy, vice- recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Jonathan Landry	Extérieur des régions	Sid Ahmed Selouani,	Shippagan
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)	vice-recteur	
Denis Mallet président	Nord-Est	Paul Ward, directeur de la Direction des communications	U de M

Personnes excusées : Diane Carey, Isabelle Dasylyva-Gill, Isabelle Paulin, Paulette Robert et Terry Richardson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE DE LA RÉUNION.....	3
1.1. RECONNAISSANCE – TERRITOIRES AUTOCHTONES.....	3
1.2. BIENVENUE AU NOUVEAU DIRECTEUR DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS.....	3
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT.....	3
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CDU-221012.....	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL.....	4
7.1. AUTRES.....	4
8. RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022-2023.....	4
9. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS.....	6
9.1. COMITÉ D'AUDIT.....	6
9.2. COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	6
9.3. COMITÉ DE FINANCE.....	7
9.4. COMITÉ DE PLACEMENT.....	7
10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE.....	7
11. AFFAIRES NOUVELLES.....	8
12. CLÔTURE.....	9
DOCUMENTS.....	10
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	
DOCUMENT B : Rapport financier annuel 2022-2023	
DOCUMENT C : Rapport annuel du Comité d'audit	
DOCUMENT D : Rapport annuel du Comité de gouvernance	
DOCUMENT E : Rapport annuel du Comité de finance	
DOCUMENT F : Rapport annuel du Comité de placement	
DOCUMENT G : Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CDU-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

8 h 30 : Le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Les personnes excusées sont Diane Carey, Isabelle Dasylyva-Gill, Isabelle Paulin, Paulette Robert et Terry Richardson.

1.1. Reconnaissance – Territoires autochtones

Le président procède à la lecture du texte de reconnaissance de l'Université de Moncton envers les peuples autochtones :

L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaw et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaw et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

1.2. Bienvenue au nouveau directeur de la Direction des communications

Le président souhaite la bienvenue à M. Paul Ward, nouveau directeur de la Direction des communications

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

- Une minute de recueillement est observée pour les personnes qui sont décédées récemment.

Mme Danielle Lamy est décédée le 8 juin dernier. Mme Lamy fut professeure de français au campus de Shippagan de 1992 à 2020. Durant son séjour au campus, elle était très impliquée dans l'organisation d'activités portant sur la promotion de la langue française.

M. Daniel Paul est décédé le 27 juin. Aîné mi'kmaw, M. Paul était « qualifié de défenseur de la justice sociale et de l'éradication de toutes les discriminations raciales. » Il est l'auteur du célèbre ouvrage « Ce n'était pas nous les sauvages : le choc entre civilisations européennes et autochtones ».

Mme Anita Savoie Robichaud est décédée le 20 août. Mme Savoie Robichaud a contribué de façon remarquable au développement des établissements postsecondaires et de recherche à Shippagan. Par ailleurs, elle fut très impliquée au sein du Conseil d'administration des anciennes et amis du campus de Shippagan.

M. Norman Roy est décédé en août dernier. M. Roy fut au service de l'Université de Moncton à titre de professeur à la Faculté d'administration pendant 28 ans.

Mme Marielle Préfontaine est décédée le 29 août. À l'emploi de l'Université de 1972 à 1996, Mme Préfontaine a occupé les postes de professeure à la Faculté des sciences domestiques, directrice de l'École des sciences domestiques et vice-rectrice adjointe à l'enseignement et à la recherche. Grande donatrice, Mme Préfontaine avait le titre de compagne de l'Ordre des Régentes et des Régents de l'Université.

M. Aldérice Richard est décédé le 11 septembre. Technicien à la retraite de la Faculté des sciences. M. Richard a été employé à l'Université pendant 27 ans.

Une pensée spéciale va aux membres de la communauté universitaire du Maroc et de la Libye qui ont récemment témoigné de désastres environnementaux dans leur pays d'origine.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 13 septembre 2023 accompagné d'un projet d'ordre du jour. La réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Status et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que le droit de présence a été vérifié et que tout est en règle.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

R : 01A-CDU-230923

Mireille Vautour, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01A	unanime	ADOPTÉE
---------------	---------	---------

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
CDU-221012

R : 02A-CDU-230923

François Daigle, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal de l'assemblée annuelle CDU-221012 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02A

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

7.1. Autres

Aucun point n'est discuté.

8. RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022-2023

Voir le Document B

Invitées : Ginette Thériault, directrice du Service des finances
 Stéphanie Cormier, auditrice externe – Grant Thornton

Fonds de fonctionnement général au 30 avril 2023

Le VRARH rappelle que les états financiers sont préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Il indique que l'exercice est un bilan de tous les actifs et les passifs de l'institution. Les états financiers comprennent les fonds suivants : le fonds de fonctionnement

général, le fonds de recherche subventionnée, le fonds de fiducie, le fonds de dotation et le fonds d'immobilisation.

Le VRARH attire l'attention des membres sur le fonds de fonctionnement. Les revenus de ce fonds incluent principalement les salaires, le soutien à l'enseignement, les dépenses administratives et les frais liés à l'entretien des bâtiments.

Au 30 avril 2023, l'état des résultats indique que les produits s'élèvent à 189,6 M\$ alors que les charges sont de l'ordre de 174 M\$. La variation s'élève à 15,5 M\$. On indique que la variation s'explique par le retour à des activités normales de fonctionnement postpandémie.

Le VRARH fait remarquer que la note 5 et la note 11 dans le document des états financiers sont plus détaillées comparativement à l'année 2022.

Enfin, le VRARH présente les variations majeures, ainsi que la répartition de l'excédent. Au final, pour l'année 2022-2023, on note un surplus de 1,25 M\$.

Présentation de l'auditeur externe

L'auditrice externe, Mme Stéphanie Cormier, présente les états financiers consolidés à partir du document *États financiers au 30 avril 2023*. Ces états financiers comprennent les trois campus et tous les fonds.

En consultant l'état des résultats au 30 avril 2023, on remarque une augmentation des produits passant de 182 213 855 \$ en 2022 à 189 627 425 \$ en 2023. Les charges s'élèvent à 174 028 467 \$ en 2023 comparativement à 159 531 281 \$ en 2022. L'excédent des produits sur les charges cette année s'élève à 15 598 958 \$.

Discussion

Plusieurs questions sont soulevées lors de la discussion. Voici un sommaire de celles-ci.

- Les produits liés à la scolarité (temps complet) ont augmenté d'environ 1,5 M\$. Est-ce normal? Le VRARH indique que plusieurs comptes étaient en souffrance et que des paiements ont été faits au cours de l'année. À noter que la personne étudiante ne peut recevoir son diplôme si le compte est en souffrance.
- En termes de répartition des produits, environ 34 % de ceux-ci proviennent des droits de scolarité alors que 65 % de ceux-ci proviennent des subventions. On confirme que cette répartition est classique dans les universités canadiennes.
- La baisse des inscriptions canadiennes doit être examinée de près. Des stratégies devront être mises en place pour freiner la baisse. Ceci est un risque institutionnel, toutefois il est plus présent au campus d'Edmundston et au campus de Shippagan. Il faut diversifier la provenance de notre population étudiante.
- Il faut prévoir des investissements dans les services offerts aux internationaux (logements, services alimentaires, transports, etc.).
- Une membre indique que le recrutement des étudiantes et étudiants au Québec devrait être encouragé. Sur ce point, le recteur indique qu'il y a des freins importants, notamment l'impossibilité de faire du recrutement actif dans les écoles et les classes. Notons que l'inverse au Nouveau-Brunswick est permis. Les universités québécoises peuvent entrer dans les écoles et les classes du Nouveau-Brunswick et faire du recrutement actif. D'autres facteurs sont notés, soit l'absence d'un programme de prêts-bourses pour les personnes étudiantes

du Québec qui s'inscrivent au N.-B. Le travail auprès du Bureau du Québec se poursuit.

- On note une reprise des marchés, une augmentation des dépenses et l'augmentation des taux d'intérêt. En quoi ceci a un impact sur les finances de l'Université? Le VRARH indique que l'augmentation des inscriptions a permis d'absorber les coûts. Par ailleurs, on devient de plus en plus efficace au niveau des charges liées à l'électricité et au gaz naturel.
- Le dossier du logement abordable est chaud. Est-ce que l'Université peut se permettre la construction de nouveaux logements pour accueillir sa population étudiante? Le recteur indique être en pourparlers avec les divers paliers de gouvernement pour ce dossier.
- Les états financiers ne font pas état d'un risque lié à la cybersécurité. Est-ce que l'Université a la capacité de faire face à des attaques? Le VRARH indique qu'un plan de cybersécurité a été élaboré. Des formations obligatoires sont offertes pour les membres de la communauté universitaire.

Après la discussion, le président remercie les invités.

R : 03A-CDU-230923

François Daigle, appuyé par Denise Frenette, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte les états financiers audités de l'Université de Moncton au 30 avril 2023. »

Vote sur R03A unanime ADOPTÉE

9. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS

9.1. Comité d'audit

Voir le Document C

Correction dans le rapport : ajouter la date 2022 dans le paragraphe au point 2.

R : 04A-CDU-230923

Sébastien Dupuis, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport annuel 2022-2023 du Comité d'audit. »

Vote sur R04A unanime ADOPTÉE

9.2. Comité de gouvernance

Voir le Document D

R : 05A-CDU-230923

François Daigle, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport annuel 2022-2023 du Comité de gouvernance. »

Vote sur R05A unanime ADOPTÉE

9.3. **Comité de finance**

Voir le Document E

R : 06A-CDU-230923

Denis Mallet, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport annuel 2022-2023 du Comité de finance. »

Vote sur R06A

unanime

ADOPTÉE

9.4. **Comité de placement**

Voir le Document F

R : 07A-CDU-230923

Daniel Goguen, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport annuel 2022-2023 du Comité de placement. »

Vote sur R07A

unanime

ADOPTÉE

10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Voir le Document G

Présentation

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Gilles Roy, présente son rapport annuel (2022-2023) portant sur les activités du vice-rectorat. Le rapport fait état du profil de la population étudiante, des unités académiques, des programmes, des services et bureaux rattachés au VRER et des objectifs prioritaires pour l'année 2023-2024.

Voici quelques faits saillants :

Population étudiante

- Augmentation de 4,3 % dans les inscriptions comparativement à l'année précédente
- Profil de la population étudiante : 59,4 % des personnes étudiantes en provenance du N.-B.; 28,3 % hors Canada
- Augmentation de 32 % dans les inscriptions internationales par rapport à 2022

Recherche RDC

- Obtention de 8 nouvelles subventions dans le programme « Développement Savoir » : 80 % de succès pour UMoncton
- Classement au 46^e rang dans les universités canadiennes en recherche (Research Infosource Inc.-2022)
- Faculté des sciences : 47 % du financement total en recherche à l'UMoncton

Programmes d'études (176 programmes)

- 8 programmes de doctorat
- 39 programmes de maîtrise
- 114 programmes de baccalauréat
- 7 diplômes
- 8 certificats

Cadre d'assurance de la qualité des programmes

- Vérification de la politique d'évaluation des programmes (exercice de la CESPM)
- Projet de la réforme du fonctionnement du Sénat académique et de ses comités

- Concevoir et mettre en œuvre un nouveau cadre d'assurance de la qualité des programmes incluant une révision de la *Politique d'évaluation des programmes* (action retrouvée dans la Stratégie *Cap sur l'avenir*)

Éducation expérientielle

- Programmes COOP
- Initiatives du Bureau de l'apprentissage expérientiel
- Programmes professionnels avec stages obligatoires
- Autres initiatives para-académiques (Centre de leadership Frank-McKenna, Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat, et autres)

Les objectifs prioritaires pour l'année 2023-2024 sont :

- 1) Appuyer le développement d'instituts, centres, groupes et regroupements divers et créer un programme dotant chaque campus d'une chaire de recherche interne.
- 2) Développer une stratégie et un cadre institutionnel pour optimiser l'offre et la reconnaissance de l'éventail harmonisé des apprentissages expérientiels.
- 3) Rationaliser, informatiser et rendre efficaces les processus associés à la création et à la modification des programmes.
- 4) Définir la signature UMoncton qui mise sur la créativité et l'engagement.
- 5) Développer une stratégie, axée sur l'apprentissage expérientiel, regroupant les programmes de stages, de mobilité et de mentorat afin de créer un guichet unique.

Discussion

Lors de la discussion, plusieurs points sont soulevés. Notons les suivants :

- Le recrutement en Tunisie ne semble pas faire partie de la Stratégie. On suggère d'étudier cette possibilité. Sur ce point, le recteur indique que des visites ont eu lieu, notamment en Tunisie, et que des rapprochements sont prévus.
- Certaines disciplines connaissent des pénuries sur le terrain. Notons les sciences infirmières, le travail social et l'éducation. Il faut valoriser le travail accompli par ces secteurs; développer des stratégies de recrutement; développer des programmes de bourses.
- Notons que 50 % de nos personnes finissantes en sciences infirmières travaillent au Nouveau-Brunswick.
- 95 % de nos personnes finissantes trouvent des emplois à l'intérieur de 3 mois suivant la collation des grades.

R : 08A-CDU-230923

Hélène Albert, appuyée par François Daigle, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport annuel 2022-2023 du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. »

Vote sur R08A

unanime

ADOPTÉE

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Remerciements

Le président remercie chaleureusement madame Paulette Robert qui termine son troisième mandat au Conseil de l'Université. Madame Robert fut également membre du Comité de placement. Son assiduité, sa compétence et son engagement ont été fortement appréciés. **MERCI BEAUCOUP !**

12. CLÔTURE

La réunion se termine à 10 h 25.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-230923

